

Palais de l'Élysée, vendredi 26 avril 2019

Fiche technique Presse

Stratégie française pour les Balkans occidentaux

Depuis le début des années 2000 et la fin des conflits armés liés à l'éclatement de la Yougoslavie, la stabilisation et le développement démocratique, économique et social des pays des Balkans occidentaux (Slovénie, Croatie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie) ont considérablement progressé. La Slovénie est ainsi devenue membre de l'Union européenne dès 2004, puis la Croatie, en 2013.

Toutefois, de nombreuses réformes doivent encore être accomplies pour permettre à la région de se stabiliser durablement et de relever les défis auxquels elle doit faire face :

- politiques (différends non résolus, même si l'accord de Prespa constitue un développement majeur et un exemple de dialogue régional) ;
- économiques et sociaux ;
- difficultés à installer durablement l'Etat de droit ;
- enjeux sécuritaires ;
- influences externes qui détournent la région de sa vocation européenne.

Partant de ce constat, le Président de la République a souhaité que la France se dote d'une véritable stratégie pour les Balkans occidentaux afin que notre pays s'engage davantage pour la stabilisation des six pays des Balkans occidentaux non membres de l'Union européenne, pour leur développement économique et social et pour le renforcement de l'Etat de droit.

Mesures concrètes.

I. La France intensifiera ses relations politiques avec les pays de la région. Le Président de la République se rendra en Serbie en juillet. Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères se rendra en Albanie et au Kosovo cette année. D'autres visites, de membres du gouvernement et de parlementaires, dans tous les pays de la région, contribueront à l'intensification de nos relations.

II. La France renforcera sa coopération bilatérale avec les pays de la région dans quatre domaines :

1. Développement économique et social par l'intervention de l'Agence française de développement (AFD)

Un accord intergouvernemental a été signé avec la Serbie, le 25 février. Les cinq autres accords sont en cours de négociation.

L'AFD appuiera l'intégration régionale des pays des Balkans occidentaux pour soutenir leur développement et leur stabilisation. Elle appuiera les transitions vers des trajectoires de développement durable, en priorité la transition énergétique et écologique ainsi que la transition territoriale, domaines dans lesquels l'AFD pourra valoriser à la fois son expérience et l'expertise française, tout en contribuant aux objectifs climats fixés par les autorités françaises. L'AFD portera également des projets dans le domaine de l'égalité femmes/hommes et soutiendra la réconciliation et la jeunesse au travers de l'Office régional de coopération pour la jeunesse (RYCO) des Balkans occidentaux (conçu sur le modèle de l'office franco-allemand pour la jeunesse OFAJ).

L'aide annuelle apportée par l'AFD (initialement 100 à 150 millions d'euro) servira de levier aux financements des autres bailleurs, en particulier la KfW allemande avec laquelle elle coopère étroitement.

2. Sécurité

- Lutte contre les trafics illicites d'armes légères et de petit calibre : poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route franco-allemande visant à mobiliser les pays de la région sur des mesures concrètes (en particulier de sécurisation, de lutte contre les réseaux de trafics, et de collecte des stocks d'armes illicites) et à coordonner l'assistance de la communauté internationale pour lutter contre le trafic d'armes.
- Renforcement de notre coopération bilatérale, notamment : mise en place d'unités permanentes de renseignement criminel (UPRC).
- Lutte contre le terrorisme et la radicalisation avec un soutien à la mise en place de plateformes de signalement de contenus illicites sur internet.
- Renforcement de notre dispositif de coopération opérationnelle sur les questions de sécurité intérieure.

3. Justice

- Poursuite de la coopération technique en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants, d'armes et la traite des êtres humains, et de lutte contre la criminalité organisée et la corruption.
- Mise en place de nouvelles coopérations en matière de criminalité financière et économique, de lutte contre les trafics de biens culturels et d'espèces protégées, qui peuvent également constituer des sources de financement du terrorisme.
- Constitution d'équipes communes d'enquête avec tous les pays de la région ;

4. Défense

- L'intensification des échanges avec les pays de la région (dialogues politico-stratégiques, visites d'autorités militaires).
- La prise de commandement de l'opération EUFOR-Althéa, le 27 mars dernier.
- Une offre accrue de formations d'officiers des pays des Balkans occidentaux dans les écoles françaises de formation et de ressortissants de ces Etats à l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN).
- Le soutien à l'engagement des pays des Balkans occidentaux dans des opérations extérieures à nos côtés.

III. La stratégie de la France pour les Balkans occidentaux vise à appuyer et compléter l'action de l'Union européenne pour soutenir le rapprochement européen de la région.

Elle complète également les actions entreprises dans le cadre du processus de Berlin, auquel la France participe depuis son origine, et sera en partie conduite dans un cadre franco-allemand :

- lutte contre les trafics illicites d'armes légères et de petit calibre ;
- soutien à l'Office régional de coopération pour la jeunesse (RYCO) ;
- coopération AFD/KfW ; visites conjointes dans la région.